

Le premier salon compromis, le deuxième menacé ?

[PartagerRéagissez](#)

Publié le jeudi 27 octobre 2011 à 11H00 - Vu 45 fois

Les 58 exposants rémois, inscrits pour la 2e édition du « Salon champenois du mariage et jours de fêtes » sont excédés. A quelques jours de l'événement, ils savent pertinemment que leur salon est bien compromis... A ce jour, ils n'ont ni salle, ni organisateur. Ils sont dans l'attente de la décision du juge des référés le 2 novembre.

Pour autant, ils n'ont pas envie d'être les dommages collatéraux d'un règlement de comptes entre deux sociétés alsaciennes rivales. Alors si la décision du 2 devait leur être fatale, certains envisagent d'être tout de même de la fête. Car, les 5 et 6, il y aura bel et bien un salon du mariage... Celui du parc des expos, dont l'organisateur, Eric Bens, aurait même courtisé les exposants rémois dissidents, en leur offrant jusqu'à la gratuité, pour les inciter à le rejoindre.

« Pas question », ont assuré la majorité des exposants présents hier à l'audience. « Pas question d'exposer là-bas... En revanche, nous pourrions très bien nous y rendre, banderoles à la main », a avancé cet autre exposant.

Il faut rappeler qu'en 2010, le premier salon 100 % rémois avait reçu la visite de la police... une visite qu'ils avaient mise sur le dos de leur rival (l'union du 3 octobre 2010). La cohabitation semble donc bien compromise. Les exposants rémois pourraient bien ne pas accepter les termes du divorce... Et c'est notre miss Geneviève qui pourrait en souffrir. L'élection de la Miss Champagne-Ardenne de Madame de Fontenay est en effet attendue comme le temps fort du salon qui se tiendra au parc des expos.

C.G.